

# MONTCHAUVET

bulletin municipal n°86

Juillet 2025



Faites un don pour aider la restauration  
de l'église Sainte-Marie-Madeleine de Montchauvet  
Sur le site [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
ou en flashant le QR code ci-dessus

## COLLECTES DÉCHETS

### Vendredi :

Déchets ménagers  
(poubelle couvercle vert)  
*Jeudi : rues Dîme et Massacre*

### Emballages recyclables

(couvercle jaune)

*mercredi : rues Dîme et Massacre*

### Horaires d'été Déchets verts

(couvercle marron)

11 & 25 juillet / 8 & 22 août

*rues Dîme et Massacre :*

*7 & 21 juillet / 4 & 18 août*

*Encombrants : sur rendez-vous  
au 01 34 86 65 49*

## URGENCES

Pompiers : 18

Police : 17

Samu : 15

Gendarmerie de Septeuil

01 34 97 28 70

Référent sécurité

F. Orgeas :

06 75 55 15 96

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

**Fermeture estivale :**  
**du 11 juillet au 03 août inclus**

Lundi : 17h30 à 18h30

Jeudi : 17h30 à 18h30

Samedi : sur rendez-vous  
(10h30 à 11h30)

Tél: 01 30 93 43 59

[m.montchauvet@wanadoo.fr](mailto:m.montchauvet@wanadoo.fr)

<http://montchauvet.fr/>

## Sommaire

*P2 - Éditorial*

*P3 - Dates et manifestations  
Carnet montécalvétien*

*P4 - Retours sur ...  
Le 8 mai / La fête des voisins / La  
journée participative*

*P5 - Le 14 juillet / Un préau pour  
l'école de Dammartin*

*P6 - L'église de Montchauvet*

*P7 - Des orchidées au cimetière*

*P8 - Le Budget de la commune  
2025*

*P9 - Prix du m3 d'eau*

*P10 & P11 - Association des Amis  
de Montchauvet*

*P12 & 13 - Association du Comité  
des Fêtes*

*P14 - Association du Jardin du  
Grand Murin*

*P15 - informations diverses*

*P16 - Informations pratiques*

## Le mot du Maire



Nous voilà déjà fin juillet, en période de trêve estivale pour certains ou à venir pour d'autres.

Les moissons sont terminées pour la plupart et je remercie la population pour le respect des directives sur cette période cruciale pour le monde agricole.

Avant cette trêve, le conseil municipal a entériné par délibération les différentes entreprises qui œuvreront à la restauration de notre église. Après une période de préparation de chantier, les travaux devraient enfin commencer en septembre.

Les journées du patrimoine des 20 et 21 septembre seront l'occasion de faire (re)découvrir l'action envisagée auprès de notre église et aussi de collecter davantage de dons, contribuant ainsi à un allègement de la participation communale.

Avant de conclure, une pensée pour Jean-Jacques Trijasson qui nous a quittés le mois dernier et qui au fil du temps était parvenu à devenir une figure locale.

Après ce 14 Juillet « arrosé », je vous souhaite de bonnes vacances en attendant de se retrouver lors de nouvelles occasions, (qui ne manquent pas dans notre village), certainement symbole de bien-être.

Bonne lecture



## DATES À RETENIR

**Brocante  
Et marché gourmand  
Montchauvet**

**Dimanche**

**14 septembre**

**Journées du  
Patrimoine**

**20 & 21 septembre**

**Exposition église**

## Site internet

N'oubliez pas, le site internet de la Mairie !

Nous vous invitons à le parcourir sur :

**montchauvet.fr**

*Accueil : Les nouveaux montécalvétiens sont invités à prendre contact avec la Mairie.*

*Afin de faciliter les échanges avec les habitantes et habitants, la commune de Montchauvet souhaite mettre en place un système d'alertes et d'informations par SMS et/ou courriel (pour les InfoRapid, les alertes météo, les risques majeurs, urgences spécifiques...).*

*Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir communiquer au secrétariat de la mairie, vos adresses mail et numéros de téléphones portables. Ces données resteront strictement confidentielles et utilisées pour le seul usage de communication Mairie > habitants.*

## CARNET MONTÉCALVÉTIEN

### MARIAGE :

Mathilde MARRET & Jean-Baptiste GIRAUD,  
le 14/06/25



### PACS :

Émilie BENLICHA & Guillain CRESTÉ,  
le 10/05/25

### NAISSANCE :

Margaux CRESTÉ le 05/03/2025

### DÉCÈS :

Jean-Jacques TRIJASSON, le 28/06/2025



# RETOURS SUR ...

**8 mai**

## Cérémonies du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale

Le soleil aidant, il fut noté une forte affluence des Montécalvétiens et Montécalvétiennes pour commémorer les 80 ans de la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre. La cérémonie débutant par l'allocution du Maire, suivie du dépôt de gerbe par une jeune Montécalvétienne au pied du monument aux morts.

Une fois les différents hymnes diffusés, la majorité des participants s'est déplacée au cimetière où une nouvelle gerbe a été déposé sur les tombes des valeureux aviateurs Anglo-saxons tombés sur notre sol en juin 1944.

Après une dernière diffusion des Hymnes, dont le « God Save the King », la matinée se termina à la salle des fêtes autour d'un verre de l'amitié.



## UNE FÊTE DES VOISINS CONVIVIALE



Le 23 mai 2025, Montchauvet a été une nouvelle fois à la fête, celle des voisins, un événement tant attendu par les habitants pour renforcer le tissu social et cultiver un esprit de convivialité. Cet évènement placé sous le signe du partage a rassemblé un grand nombre de familles et de résidents, tous désireux de profiter d'un moment de convivialité.

Les délices faits maison ont permis aux voisins d'échanger non seulement des plats, mais aussi des recettes et des histoires, renforçant ainsi les liens entre générations. En somme, cette fête des voisins a été un véritable succès, incarnant l'esprit d'entraide, de partage et de convivialité cheri par la communauté. Un rendez-vous à renouveler sans modération.



## JOURNÉE PARTICIPATIVE

La demi-journée participative a eu lieu le 5 avril, avec la contribution d'un peu plus de 20 volontaires et la participation de plusieurs enfants.

La liste des travaux effectués est longue : désherbage au cimetière, lessivage des murs de la Salle des Fêtes, coup de propre de l'abri bus/bibliothèque, ramassage des déchets sur le bord des routes, nettoyage des panneaux d'entrée de ville...

Enfin, les participants se sont retrouvés autour du traditionnel pot de fin des chantiers.

Merci à toutes et tous et ... à l'année prochaine.





## 14 juillet

Cette année, grâce à une météo légèrement caniculaire, les 168 inscrits ont débuté cette soirée par un apéro et les diverses animations du Comité des Fêtes dont la nouveauté « Roue de la fortune pour financer la restauration de l'Eglise » avec ses sublimes lots tel que voyage à Tahiti ou lave-vaisselle

Ensuite les convives sont passés à table et ont festoyé directement sous les lampions multicolores jusqu'au fromage ... quand soudainement un orage est venu pimenter notre soirée.

Après divers replis stratégiques le temps de l'averse, sous l'ancestral Marronnier, la tente de l'apéro, la tente buffet ou le long des maisons, les courageux festoyeurs ont repris joyeusement, plus ou moins mouillés, le repas pour se délecter des différents gâteaux déposés par les convives.

Pour clôturer cette soirée, l'animation musicale du DJ « l'Odyssée ludique » entraîna les danseurs et danseuses jusqu'à une heure avancée de la nuit.

## LE PRÉAU DE L'ÉCOLE DE DAMMARTIN EST EN PLACE !

Après des mois de travaux, le projet préau touche à sa fin ! La structure est terminée et les sanitaires installés. Les premières impressions sont extrêmement positives, une véritable sensation d'espace à la fois dans la nouvelle cour mais aussi sous le préau !

La part belle à la lumière du jour permet de garder l'effet nature de cette cour verdoyante, tandis que l'aération naturelle permet d'éviter l'effet serre des préaux ou halles conventionnels. Une belle réussite pour cette partie du cahier des charges qui a été totalement respectée !

Autre bonne nouvelle, le respect du budget fixé au début du chantier, avec un total des dépenses qui rentre tout pile dans l'enveloppe fixée par le Département et la Région qui ont financé 80% du projet.

La seule ombre au tableau restant le calendrier des travaux qui a malheureusement dérivé et n'a pas permis l'ouverture avant la fin de l'année scolaire... Ce calendrier revu, couplé avec un printemps sec, a entraîné une mauvaise prise de l'engazonnement. Celui-ci sera revue à l'automne.

En parallèle de ce chantier, les derniers ouvrants en simple vitrage ont été remplacés lors des vacances de printemps. L'ensemble de l'école est maintenant équipé de doubles vitrages récents, ce qui permettra une meilleure maîtrise de la température dans les classes cette hiver et des dépenses énergétiques en baisse !

Très bel été, et vivement la rentrée pour profiter d'une cour d'école qui retrouve vie ?



# L'EGLISE DE MONTCHAUVET



## NOTRE PATRIMOINE

On a du mal à imaginer notre village à son origine, il y a environ 1700 ans ! Place gallo-romaine, puis fortin, défriché par des moines aux environs de l'an mille, Il a croisé au fil des ans et des guerres Guillaume le conquérant puis du Guesclin, Henri IV avant de devenir celui que nous connaissons aujourd'hui.

C'est son histoire que nous avons voulu faire partager en organisant une exposition à l'église, les 24 et 25 mai derniers . Deux jours qui ont permis de découvrir la grande et la petite histoire de Montchauvet. Certains visiteurs purent partager souvenirs, anecdotes, lors d'échanges touchants et amicaux.

L'impulsion en fut donnée par la toute prochaine campagne de restauration de notre église ; il était donc naturel de la privilégier en retracant les évènements et les drames qui lui ont donné son apparence actuelle.

Actrice majeure dans le domaine patrimonial, la fondation du patrimoine a apporté son soutien et mis en place une collecte de dons pour aider autant que possible la commune. L'effort financier demandé est très important. La collecte reste en cours, accessible sur le site de la fondation ou en scannant le QR code.

Réalisée avec l'aide des Amis de Montchauvet, cette exposition a été rendue possible grâce aux documents et objets des archives municipales, des archives départementales, et au prêt de collections de particuliers, nous tenons ici à les en remercier chaleureusement.



Le projet de restauration de notre église avance doucement mais avance sûrement !

En ce milieu d'année 2025, nous en sommes à la phase du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), permettant de choisir les artisans qui travailleront sur la restauration.

Les travaux sont divisés en 2 lots:

Lot 1: Charpente et couverture

Lot 2: Maçonnerie et pierres de taille

Un appel d'offre a été lancé en début l'année, et plusieurs entreprises ont répondu à cet appel :

3 entreprises pour le lot 1

5 entreprises pour le lot 2

Avec l'aide des Ateliers TOUCHARD, notre Maître d'Oeuvre, et après retour des différentes offres, une phase de négociation a été réalisée puis une notation élaborée par le maître d'oeuvre qui prend en compte les critères qualitatifs et l'analyse économique.

Le choix des entreprises a abouti. La commission Appel d'Offre s'est réunie dernièrement et elle a été suivie d'un conseil municipal pour entériner le choix. Nous espérons un démarrage des travaux courant septembre 2025.

Concernant le financement, nous avons obtenu l'accord de subvention du département des Yvelines, de la région Ile De France et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Aussi, nous comptons sur vous pour apporter quelques deniers sur le site de la fondation du patrimoine dont vous trouverez le QR Code ci-joint.



# Des orchidées au cimetière ?

Les explications de Lara DELOCHE, Doctorante

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité (UMR 7205)

Equipe Interactions et Evolution Végétales et Fongiques (INEVEF)

Les orchidées constituent la plus grande famille de plantes à fleurs. Comme les autres plantes elles réalisent la photosynthèse, produisant donc leur propre matière organique à partir d'eau, de lumière et de ressources minérales.

Les orchidées sont en association racinaire étroite, spécialisée et chimérique avec des champignons du sol qu'on nomme : interaction mycorhizienne. Myco- désignant le champignon et rhizo- la partie végétale de la racine.

Ces organes chimères sont le lieu d'échange de matière ; le champignon délivre de l'eau et des minéraux, contre quoi l'orchidée l'approvisionne en matière organique issue de sa photosynthèse. On parle de mutualisme, c'est à dire d'une situation d'échange donnant donnant entre 2 organismes d'espèces différentes.

Mais certaines orchidées ont un comportement tricheur : elles récupèrent matière minérale et matière organique grâce aux champignons avec lesquels elles sont en symbiose en plus de leur activité photosynthétique. On les dit mixotrophes.

*Neottia ovata*, ou Lisière à feuilles ovales est une orchidée vivant en sous-bois / lisière / prairie, plus occasionnellement. Son comportement nutritionnel, tantôt identifié comme mutualiste avec ses champignons, tantôt tricheur, interroge en recherche. Elle est ainsi interprétée comme un intermédiaire évolutif entre ces deux modes de nutrition. Une grande population de *Neottia ovata* (environ 500 individus) vit au cimetière de Montchauvet et a été recensée par les naturalistes depuis plusieurs années (données Fédération française d'Orchidophilie - FFO), Jean-Michel Hervouet, Président de la FFO et ATENA 78). Au sein de mon travail de thèse, je cherche à identifier le mode nutritionnel de cette orchidée. Pour ce faire, je l'ai suivie durant tout son cycle de développement ; de sa sortie de terre (espèce pérenne à rhizome) en Avril jusqu'à sa sénescence aérienne (fin Juin).

Je suppose que *Neottia ovata* est capable d'avoir un comportement de mutualiste comme de triche, dite opportuniste en biologie. Des paramètres environnementaux, comme la disponibilité en lumière ou encore les champignons présents dans le sol, constituent les paramètres déterminants de ce mode nutritionnel.

Pour vérifier ces hypothèses, j'ai installé des ombrelles dans le cimetière, réduisant la lumière disponible d'environ 90%. Les orchidées ont été collectées à tous les stades de développement, afin également de comparer la population à la lumière et celle qui a été ombrée.



Stade feuilles naissantes



Stade feuilles épanouies



Stade fructification



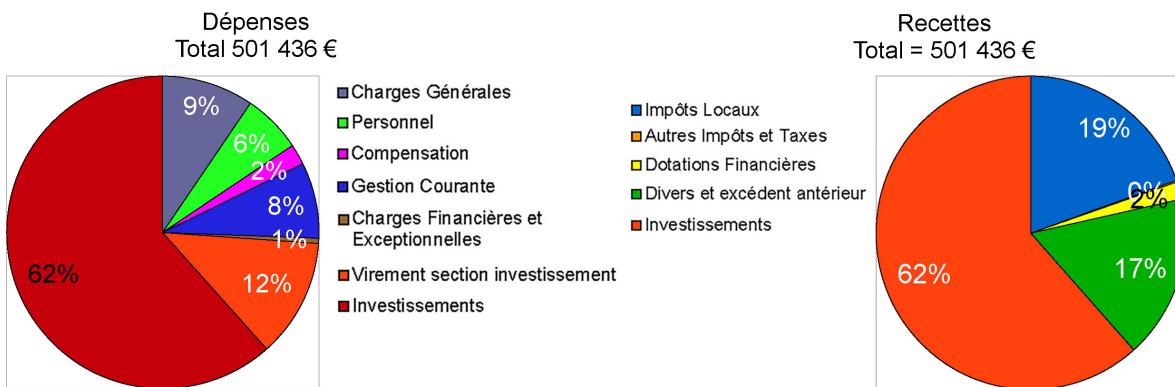
Photo du dispositif expérimental d'ombrelles installées à Montchauvet

Les parties aériennes et le rhizome serviront à mesurer les teneurs isotopiques en carbone et en azote. Ces mesures permettront d'identifier le mode de nutrition de *Neottia ovata* au cours du temps et fonction de l'illumination.

Les racines serviront à identifier les différents champignons présents dans ces interactions. Les premiers résultats à l'issu des manipulations en laboratoire arriveront courant 2025-2026.

# LE BUDGET VOTÉ PAR LA COMMUNE POUR 2025

Dépenses		Recettes	
		€	%
Charges Générales	123 677 €	9%	
Personnel	80 310 €	6%	
Compensation	27 400 €	2%	
Gestion Courante	102 605 €	8%	
Charges Financières et Exceptionnelles	7 444 €	1%	
Virement section investissement	160 000 €	12%	
Investissements	804 326 €	62%	
<b>TOTAL</b>	<b>1 305 762 €</b>	<b>100%</b>	



## INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2025 :

### Restauration Eglise:

Frais d'études, Architecte : 55 000 €

Travaux : 295 200 €

### Aménagement de terrains: 33 000 € comprenant:

- \* Parking bois du château phase 2: 21 000 €
- \* Jeux enfants (au château d'eau): 10 000 €
- \* Grille de protection autour du pied du marronnier : 2 000 €

### Travaux de restauration des bâtiments : 20 000 € comprenant

Aménagement grange / Abats sons église / Lave vaisselle salle des fêtes / Tables salle des fêtes

### Travaux de voirie et réseaux: 33 500 € comprenant:

- \* Panneaux de signalisation (parking, entrées de village)
- \* Réfection du chemin du pigeonnier

### Subvention exceptionnelle: 25 000 € :

Subvention exceptionnelle de 25 000 € du budget « commune » vers le budget "eau et assainissement" permettant d'absorber le déficit annuel constaté au budget 2025, eau et assainissement (voir article sur l'augmentation de l'eau), en attendant les rentrées prévues pour fin du 2<sup>ème</sup> semestre 2025

## TAUX D'IMPOSITION 2025 DES TAXES DIRECTES LOCALES :

### Par décision des services de l'état, les bases d'imposition de la taxe foncière bâti, non bâti et la taxe d'habitation augmentent:

La taxe foncière bâti (TFB) augmente de 1,9%

La taxe foncière non bâti (TFNB) augmente de 1,7%

La taxe d'habitation (TH) augmente de 19,3%

Pour l'année 2025, le conseil municipal a délibéré pour une augmentation de 0,5% des 2 taux de référence (TFB, TFNB) qui viendront s'ajouter à la part de l'état.

## TAXE D'HABITATION :

Pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, le conseil municipal a délibéré pour une augmentation de 0,5% et l'application de la majoration spéciale du taux de la taxe d'habitation de 0,649.

# AUGMENTATION DU PRIX DU M<sup>3</sup> D'EAU POTABLE & RETRAITÉE À COMPTER DE MAI 2025 ... EXPLICATIONS :

Lors de la présentation du budget le 9 avril dernier, la commune a été dans l'obligation de délibérer une augmentation du prix des m<sup>3</sup> d'eau.

## HISTORIQUE:

- 2021: Suppression de la part communale sur la distribution de l'eau de 0,25 €/m<sup>3</sup> (fin de l'emprunt raccordement au réseau de Dammartin)
- 2022: Instauration par les instances compétentes de l'Etat de l'amortissement de la station épuration et réseau (19 730 €/an)  
=> augmentation du prix de 0,75 €/m<sup>3</sup> passant à 2,98 € et utilisation lissée de la trésorerie.
- 2023: Augmentation des intérêts de l'emprunt indexé sur livret A passant de 9178 € /an à 17 939 € / an => La commune avait décidé de ne pas modifier la part communale du fait du contexte d'inflation difficile
- 2024: Nouvelle augmentation des intérêts de l'emprunt (indexé sur livret A) passant de 17 939 € à 23 483 €  
=> La commune avait encore décidé de ne pas augmenter le prix de l'eau en espérant des temps meilleurs.
- 2025 Renégociation suivant appel d'offre officiel du contrat du retraitement des eaux avec pour résultat une très forte augmentation des frais d'entretiens.
- 2025: Stabilisation des intérêts de l'emprunt à 23 110 €

Suites aux bilans des différentes dépenses et recettes annuelles (tableaux simplifiés ci-dessous), ainsi qu'à la baisse de notre réserve de trésorerie, il s'avère que le budget pour 2025 est déficitaire de 24 489,42 €

	<b>Dépenses</b>
Amortissement	45 838,00 €
Entretien STEP (1145/mois)	13 741,32 €
Traitemen boues ( 23 590,50 / 5 ans)	4 718,10 €
Divers (carburant, elec...)	1 000,00 €
Intérêt emprunt (indexé livret A)	24 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>89 297,42 €</b>

	<b>Recettes</b>
Amortissement	26 108,00 €
Conso eau (11 000 m3/ an)	32 780,00 €
Redevance assainissement (40€/maison)	5 920,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>64 808,00 €</b>

La commune a été dans l'obligation de revoir les tarifs relatifs à la consommation d'eau potable et du retraitement des eaux usées afin d'équilibrer le budget.

Aidé par la perception il a été voté à l'unanimité la réinstauration de la part communale sur distribution de l'eau de l'ordre de 0,30 €/m<sup>3</sup>:

De même l'augmentation de la part communale sur le traitement des eaux usées a été réévaluée de 1,50 €/m<sup>3</sup> retraité.

Pour 2025, une subvention exceptionnelle de 25 000 € du budget « commune » a été votée et va donc permettre d'absorber le déficit annuel constaté en attendant les rentrées prévues pour fin du 2<sup>ème</sup> semestre 2025

Point d'attention : Une réévaluation de la situation devra être réalisée à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2026 (notamment vis-à-vis du taux d'intérêt de l'emprunt indexé sur le livret A)

Récapitulatif des tarifs :

**Distribution de l'eau : +0,30 € / m<sup>3</sup> (soit 1,86€ / m<sup>3</sup>)**  
**Traitemen des eaux usées : +1,50 € / m<sup>3</sup> (soit 4,48€ / m<sup>3</sup>)**



# LES ASSOCIATIONS



Préserver  
Accompagner  
Partager

## Le mot des Amis

La saison 2024/2025 touche à sa fin, nous étions cette année 71 adhérents. Un grand merci à la municipalité d'accueillir nos activités dans la salle communale de la Mairie. Merci à vous toutes et à vous tous pour l'intérêt que vous portez à l'esprit de l'association, et pour votre aide tout au long de l'année..



De modestes actions ont été mises en place pour aider la commune au financement des travaux de l'église du village de Montchauvet :

- Depuis 2022/2023, un pourcentage des chiffres générés par la plupart de nos activités est considéré comme don que nous reverserons bientôt à la Collecte de dons organisée par la commune.
- Une cotisation augmentée pour la saison prochaine = 20+5 € 5€ par adhérent seront aussi reversés à la Collecte de dons.

L'inscription au cours de Pilates est ouverte et vous pourrez bientôt réadhérer à l'association pour la saison 2025/2026.

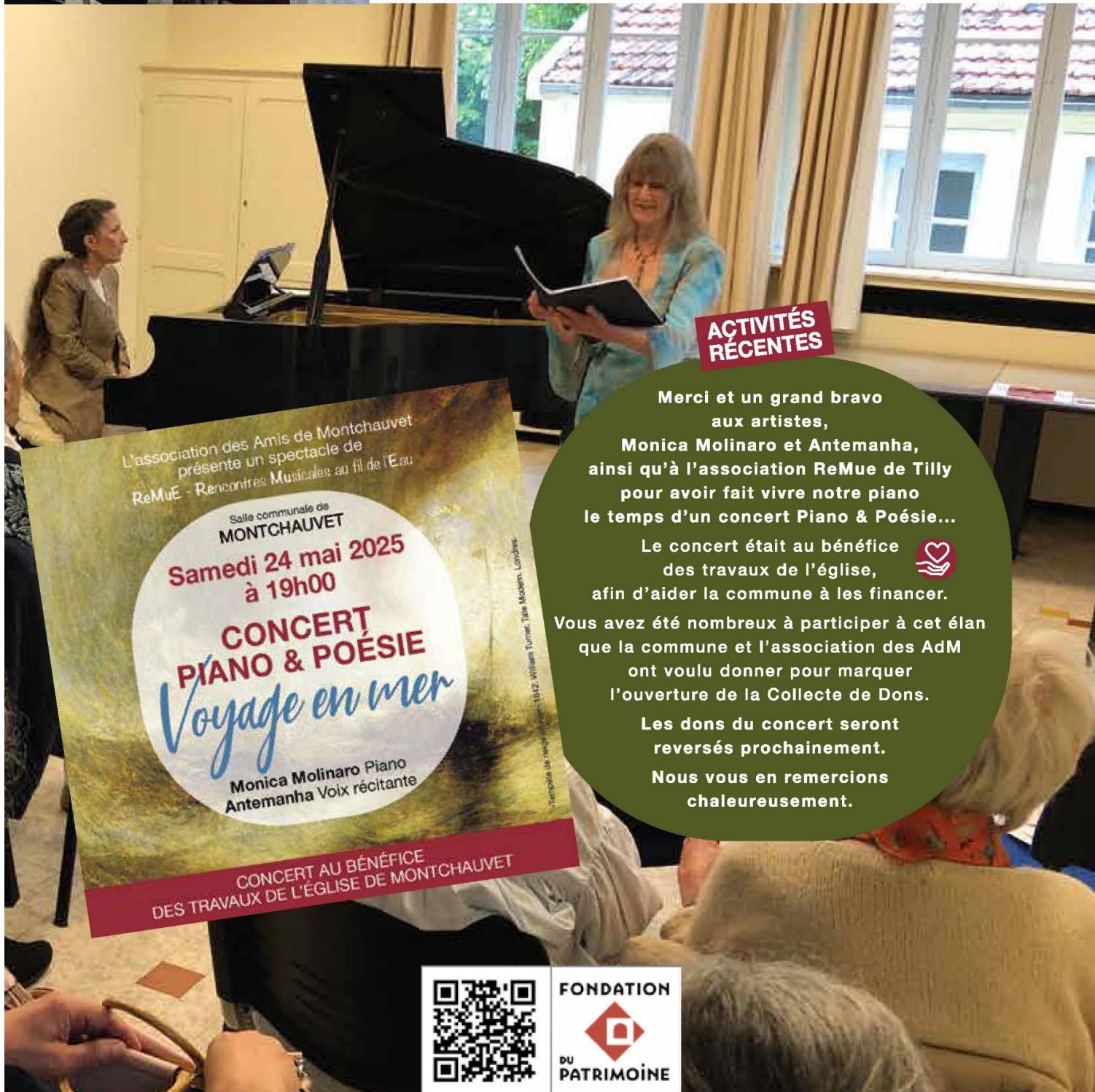
De nouveaux projets à concrétiser, rejoignez-nous!



# LES ASSOCIATIONS



CONTACT PILATES : Véronique 06 68 40 95 92 et Séverine ( Postural Fit) 06 28 05 16 55



Chaque petit don compte... Si vous le souhaitez, vous pouvez aider la commune de Montchauvet à préserver son église en participant à une COLLECTE DE DONS recueillie par la FONDATION DU PATRIMOINE via leur site ou le QR code ci-joint.

# LES ASSOCIATIONS

## Marche 1<sup>er</sup> mai

Retour sur la marche du 1<sup>er</sup> mai.  
En famille, entre amis pour une matinée  
dans notre belle campagne.



Dernier groupe à arriver,  
Elles ont fait les 21 Km.  
Bravo



Nouveauté pour cette après midi de la Saint Jean.  
Une partie de Laser Games.  
Sous un soleil de plomb, mais tout le monde s'est bien amusé.



Les coulisses.

Un très grand merci aux cuisiniers,  
qui ont fait le barbecue sous une très forte chaleur.



Encore une très belle soirée passée  
ensemble .  
Merci à tous visiteurs et bénévoles.

Jean-Jacques Trijasson membre du Comité des fêtes,

Nous a quitté en cette fin juin,

Cette photo a été prise lors de la Saint Jean du 21 Juin dernier.

Jean –Jacques était membre du Comité

depuis de très nombreuses années,

c' était la mémoire du Comité.



Il va nous manquer et nous allons continuer  
à faire de belles fêtes en sa mémoire  
en commençant par la Brocante



## Brocante et Marché Gourmand

à Montchauvet (78)

dimanche 14 septembre 2024

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTION :

[cdfetes.montchauvet78@gmail.com](mailto:cdfetes.montchauvet78@gmail.com)

06 52 92 79 08

## LES ASSOCIATIONS

Jean-Jacques Trijasson, adhérent du Jardin du Grand Murin depuis sa création, nous a quitté le 28 juin, paisiblement, chez lui.

Tout le monde connaît Jean-Jacques à Montchauvet, et il connaît chacun. Nous tenons à lui rendre hommage avec ces images des bons moments passés au jardin, dont jamais il ne ratait un rendez vous, et notre logo réinterprété en sa mémoire. Nous pensons à sa générosité et à tous ses coups de main donnés au jardin et à l'AMAP, notamment en nous accueillant dans sa "chapelle" pour la distribution hebdomadaire des paniers avant l'installation du chalet actuel.

Nous adressons nos pensées émues à son amie Denise et à sa famille.



**Merci Jean-Jacques !**

AMAP : Béatrice Le Moën 06 82 42 77 45 - JARDIN : Sophie Liger 06 10 20 50 97

mail : [lejardindugrandmurin@gmail.com](mailto:lejardindugrandmurin@gmail.com) - site web [jardindugrandmurin.com](http://jardindugrandmurin.com)

Instagram : [@lejardindugrandmurin78](https://www.instagram.com/@lejardindugrandmurin78)

# INFORMATIONS DIVERSES

## Elections municipales 2026

Les prochaines élections municipales sont prévues pour Mars 2026 normalement.

Il paraît peut-être prématuré d'aborder le sujet mais il a été acté par la loi du 21 Mai 2025 3 changements majeurs pour ce scrutin local concernant les communes de moins de 1000 habitants, à savoir :

- Parité Hommes Femmes sur chaque liste,
- Obligation de liste complète avec 9 noms minimum et 13 noms maximum sur chaque liste.
- Interdiction de rayer ou panacher sous peine de nullité,

Nous ferons un encart spécial en temps voulu pour énoncer toutes les démarches à entreprendre pour les personnes désireuses de participer à la vie et à la gestion de notre village

## Du nouveau coté jeux au château d'eau

D'ici quelques semaines la commune va procéder au remplacement de la balançoire actuelle qui commence à donner des signes de faiblesse et va également investir dans un « Streetworkout ».

Anglicisme pour un ensemble d'agrès destiné aux enfants de plus de 1.40 m.

Les commandes ont été passées ... donc encore un peu de patience avant leurs livraisons et installations suivants les normes en vigueur.

## INFOS-BUS

Dès le 1<sup>er</sup> septembre, vos lignes changent de numéros :

Pour Montchauvet et Dammartin-en-Serve :

- **La ligne 89, devient 5489**
- **La ligne 90, devient 5490**

Et toujours :

- La ligne 5332, qui relie Dammartin à Montfort-l'Amaury
- Et la ligne 7825, qui relie Bréval à La Défense, en passant par Longnes, Dammartin, Septeuil, Vert, Auffreville-Brasseuil.

Toutes les infos sur le Site [montchauvet.fr](http://montchauvet.fr) et par :



## LE SIEED A VECU

A la demande des communautés de communes qui le constituent, le Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets cessera son activité le 31 décembre à minuit.

Pour rappel, Notre village délègue la gestion des ordures ménagères à notre communauté de communes - la CCPH – qui la délègue au SIEED. Dès le premier janvier donc, la CCPH prendra en charge la gestion de nos déchets, et sa tarification (notre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

En pratique, le contrat passé avec le transporteur SEPUR dont vous voyez passer les camions reste valable jusqu'en 2029. Il en va de même pour les centres de traitement.

Nos déchèteries de référence seront celles de Houdan et de Boutigny-Prouais. La déchèterie de Garancières étant située hors CCPH, des accords devront être négociés pour qu'elle nous reste accessible. Nous vous tiendrons informés.

Pendant les quatre années d'exercice à venir, le coût réel pour la CCPH sera calculé pour être ajusté en 2030 ; il est donc important d'être vigilant pour limiter ce coût : tri attentif des déchets recyclables et de ceux déposés en déchèterie (différents containers y sont à disposition), privilégier le compostage... beaucoup de petits gestes dont la somme vertueuse est profitable à tous. Pensez aussi aux ripeurs : hors les petits fagots, les cartons et autres recyclables ne peuvent être déposés à coté des bacs, seuls sont normalement collectés les contenus des poubelles jaunes.

**NB** :Cette année, le Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères et la Production d'Energie, situé à Thiverval-Grignon, ouvre ses portes samedi 27 septembre de 9h à 16h. Inscription sur [sidompe.fr](http://sidompe.fr)



# INFORMATIONS PRATIQUES

## MAIRIE de MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59

Courriel:

[m.montchauvet@wanadoo.fr](mailto:m.montchauvet@wanadoo.fr)

Site Internet : [montchauvet.fr](http://montchauvet.fr)

Heures d'ouverture :

Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30

Samedi matin : sur rendez-vous

## CCPH - Communauté de Communes du Pays Houdanais

Président : Jean-Marie TETART

22 Porte d'Épernon – BP15

78550 Maulette

Tel. 01 30 46 82 80

Fax. 01 30 46 15 75

[www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)

## DÉPUTÉ

Mme Dieynaba DIOP

Adresses :

Assemblée nationale, 126 Rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP

En circonscription : 47 Rue Aristide Briand 78130 Les Mureaux

Courriel :

[dieynaba.diop@assemblee-nationale.fr](mailto:dieynaba.diop@assemblee-nationale.fr)

## SÉNATEUR

M. Eric DUMOULIN, remplaçant de Mme Sophie PRIMAS

## PHARMACIES

DAMMARTIN : COPIN-MARZOCCHI

Tel. 01 30 42 51 17

de 9h à 12h et 14h30 à 19h

sauf samedi, fermeture à 18h

Fermé le lundi matin et le dimanche

SEPTEUIL :

Tel. 01 30 93 40 24

Fax. 01 34 97 06 47

Ouvert tous les jours

de 9h à 12h30 et 14h30 à 19h30

sauf samedi, fermeture à 17h30

Fermé le dimanche.

## URGENCES

Médecin :

le 15 depuis un poste fixe

le 112 depuis un portable

Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00

Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00

Urgence GAZ : 0 800 47 33 33  
24h/24 et 7j/7

Pompiers : le 18

Police : le 17

Gendarmerie Septeuil : 01 34 97 28 70

Référent sécurité à Montchauvet :

Fabrice Orgeas : 06 75 55 15 96

Accueil sans-abris : le 115

Violences conjugales : le 3919

Enfants maltraitance : le 119

Prévention Suicide : le 3114

Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

## LA POSTE

Réouverture de la Poste de Septeuil

1 rue Maurice Cleret

(Horaires à vérifier)

Agence postale de Vert :

Horaire d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi : de 9h00 à 11h45

Agence Postale de DAMMARTIN :

Lundi à vendredi : 14h30 à 17h

Levée du courrier : 15h55h

Samedi: 9h à 12h

Levée du courrier : 10h55

## MAISON FRANCE SERVICE

Lieu unique d'accès à un panier de services publics.

SEPTEUIL : 1 rue Maurice Cléret

du lundi au vendredi de 9h à 12h

Et de 13h30 à 16h45.

Tel. 01 30 94 73 67

[franceservices.septeuil@cc-payshoudanais.fr](mailto:franceservices.septeuil@cc-payshoudanais.fr)

HOUDAN : 31 rue de l'Éperon  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tel. 01 30 41 65 10

## CONCILIAUTEUR DE JUSTICE

Dominique DECANTER

Par **Maison France Service**,  
permanences à Houdan

## DÉFENSEUR DES DROITS

Jean-René THIBAUD

Tel : 01 30 92 22 51

[jean-rene.thibaud@defenseurdesdroits.fr](mailto:jean-rene.thibaud@defenseurdesdroits.fr)

## Hôtel des IMPÔTS

MANTES LA JOLIE :

1 place Jean Moulin

Tel. 01 34 79 49 00

## SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :

Père Olivier LAROCHE

Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet à 18h30, le samedi, veille du troisième dimanche des mois de janvier, avril, juillet, octobre.

## Plateformes du département :

### ALLÖ SOLIDARITES

### ASSISTANTE SOCIALE

sur rendez-vous : Madame GIBET

Tel : 01 30 836 836

### ALLÖ PMI

Tel : 01 30 836 100

### ALLÖ PLANIFICATION FAMILIALE

Tel : 01 30 836 121

### ALLÖ AUTONOMIE

Tel : 0 801 801 100

## BRUITS : RAPPEL DES HEURES

où les travaux bruyants peuvent être effectués (bricolage, jardinage):

- Jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30.

- Samedis :

de 9h à 12h et 15h à 19h.

- Dimanches et jours fériés :

de 10h à 12h.

